# Toute femme afghane peut prétendre au statut de réfugié dans l'UE a jugé vendredi la justice européenne

04/10/2024 à 16h35



«Les autorités compétentes des États membres peuvent considérer qu'il n'est pas nécessaire d'établir que la demandeuse risque effectivement et spécifiquement de faire l'objet d'actes de persécution en cas de retour dans son pays d'origine», selon un arrêt de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE).

www.lessentiel.lu